UNIVERSITE D'AUVERGNE
CLERMONT-FD1

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
CLERMONT-FERRAND

Instituts thématiques
Inserm
Institut national de la santé et de la recherche médicale

CNRS
dépasser les frontières

2012 - 042 JCH/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND 1
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE BLAISE PASCAL, CLERMONT-FERRAND
LE PRESIDENT DU C.N.R.S.

vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°2 de l'Inserm
dans sa séance du 23 au 24 mai 2011 ;

vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm
dans sa séance du 30 juin au 1er juillet 2011 ;

DECIDENT

Art. 1 : Il est créé pour quatre ans une unité mixte de recherche intitulée « Laboratoire de Génétique, Reproduction et Développement (GReD) » et portant le n° U 1103.

Art. 2 : Cette unité exerce son activité dans les locaux situés :

Université de Clermont-Ferrand 1
28 place Henri Dunant
63000 CLERMONT-FERRAND

Art. 3 : Elle est administrativement rattachée à la délégation régionale de Lyon.

Art. 4 : Madame Chantal VAURY-ZWILLER est nommée directrice de cette unité du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Art. 5 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2012.

Fait à Paris, le 1er janvier 2012

Le Président de l'Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand 1

Pr Philippe DULBECCO

Le Président-directeur général de l'Inserm

Pr André SYROTA

Le Président de l'Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand

Dr Nadine LAVIGNOTTE

Le Président du C.N.R.S.

Pr Alain FUCHS